



Le 17 novembre 2020

GROUPE RENAULT

119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE

Tel : 01.76.84.14.33 / 01.76.84.14.34

www.cgt-renault.com - e-mail : cgtrenault@gmail.com



Communiqué de la coordination CGT Renault : Renault profite au maximum des aides de la collectivité pour réduire la masse salariale

La direction des établissements Ile-de-France de Renault SAS a décidé de mettre ses établissements en activité partielle à partir du 20 novembre 2020, à hauteur de 20% et les 21, 22 et 23 décembre 2020 dans un premier temps.

Les établissements concernés sont ceux de l'ingénierie Lardy, Guyancourt (Technocentre), Villiers Saint-Fréderic et Renault Siège pour les fonctions tertiaires.

Malgré l'activité intensive de l'ingénierie dans nos établissements, la direction de Renault décide de profiter au maximum des dispositions mises en place par le gouvernement. Elle obtiendra ainsi les subsides de la collectivité et réduira sa masse salariale.

De plus, on peut imaginer qu'avec l'aide des directions opérationnelles, des Ressources Humaines, l'entreprise organisera du travail dissimulé.

En effet, la direction de Renault refuse de mettre en place un outil réel de contrôle d'entrée de charge de travail et exclut le droit à la déconnexion dans les fonctions globales.

La CGT, garante de la protection des salariés, alertera les pouvoirs publics en cas de non-respect de la législation du travail.

L'entreprise vient de soumettre à la signature des organisations syndicales un accord sur le périmètre fonctions globales pour l'adaptation des effectifs. Cet accord prévoit la suppression de 2500 emplois, et ce avant le 30 septembre 2021.

Les syndicats CGT et les salariés de Renault s'interrogent sur la stratégie de l'entreprise, soumise aux marchés financiers. Ils s'inquiètent surtout des moyens pour assurer la charge de travail, et par conséquence des répercussions sur la santé mentale et physique des salariés de Renault.